

Accra, Ghana
22 février 2024

Communiqué de presse

Les Africains exigent le droit à l'information publique mais considèrent l'accès comme restreint, selon un nouveau rapport d'Afrobarometer

La majorité des Africains rejettent l'idée selon laquelle les informations détenues par les autorités publiques sont réservées à l'usage des responsables gouvernementaux et ne doivent pas être partagées avec le public, selon le dernier [Profil Panafricain d'Afrobarometer](#).

Basé sur des enquêtes nationales menées dans 39 pays africains, le rapport montre que la plupart des personnes interrogées pensent que les citoyens ordinaires et les médias devraient avoir accès aux informations sur les budgets, les contrats et les salaires des gouvernements locaux.

Mais rares sont ceux qui pensent qu'il est probable de pouvoir obtenir de telles informations.

L'analyse montre que dans les pays où l'accès à l'information sur les plans et budgets des collectivités locales est considéré comme limité, les citoyens sont plus susceptibles de considérer leurs élus comme corrompus et moins susceptibles de leur faire confiance.

Résultats clés

- En moyenne, à travers 39 pays, la majorité (55%) des Africains rejettent la proposition selon laquelle les informations détenues par les fonctionnaires et les agences publiques seraient exclusivement réservées à l'usage du gouvernement et ne devraient pas être partagées avec le public (Figure 1).
- Environ huit répondants sur 10 estiment que les informations relatives aux budgets des collectivités locales (81%) et aux appels d'offres et contrats du gouvernement local (78%) devraient être accessibles au public. Une majorité plus faible (55%) d'Africains sont favorables à l'accès du public aux informations relatives aux salaires des fonctionnaires locaux et des enseignants (Figure 2).
- Plus de sept répondants sur 10 disent qu'il est peu probable qu'ils obtiennent des informations relatives aux appels d'offres et contrats des collectivités locales (72%) et aux budgets des collectivités locales (71%), et 65% sont du même avis en ce qui concerne les budgets des écoles locales (Figure 3).
- L'accès à l'information est fortement associé à la perception de la corruption et de la confiance : Les citoyens qui estiment qu'il est peu probable qu'ils accèdent aux informations relatives aux collectivités et écoles locales sont plus susceptibles de percevoir une corruption généralisée parmi les fonctionnaires à tous les niveaux, y compris la Présidence. La confiance envers les autorités locales et les parlementaires est beaucoup plus faible dans les pays où les citoyens estiment ne pas pouvoir accéder aux informations relatives à leurs autorités et écoles locales (Figure 4).

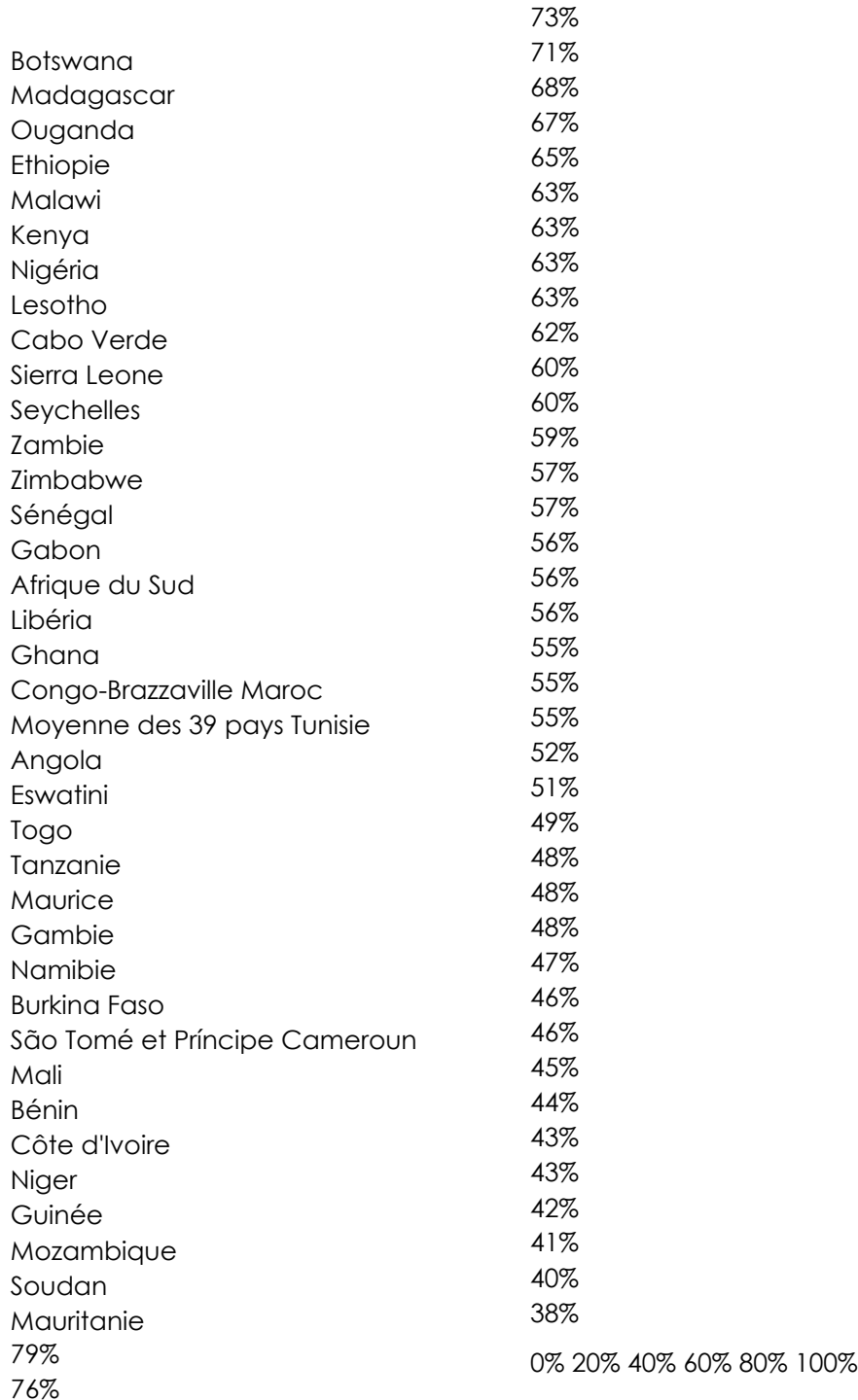
L'enquête Afrobarometer

Afrobarometer est un réseau panafricain et non-partisan de recherche par sondage qui produit des données fiables sur les expériences et appréciations des Africains, relatives à la démocratie, à la gouvernance et à la qualité de vie. Neuf rounds d'enquêtes ont été réalisés dans un maximum de 42 pays depuis 1999. Les enquêtes du Round 9 (2021/2023) couvrent 39 pays.

Les partenaires nationaux d'Afrobarometer réalisent des entretiens en face à face dans la langue de choix du répondant avec des échantillons représentatifs au niveau national qui produisent des résultats nationaux avec des marges d'erreur de +/-2 à +/-3 points de pourcentage à un taux de confiance de 95%.

Figures

Figure 1 : Soutien à l'accès aux informations publiques | 39 pays | 2021/2023



Question posée aux répondants : Pour l'affirmation suivante, veuillez me dire si vous êtes d'accord ou non : Les informations détenues par les autorités publiques sont à l'usage exclusif des agents du gouvernement. Elles ne devraient pas se retrouver dans le domaine public ? (% qui sont « en désaccord » ou « tout à fait en désaccord »)

Figure 2 : Demande d'information publique | 39 pays* |

2021/2023 100%

80% 60% 40% 20% 0%

Devraient être disponibles au public

Ne doivent être destinées qu'à un usage gouvernemental

Budgets et dépenses du	conseil communal Offres et contrats du gouvernement Salaires des	fonctionnaires du gouvernement local et des enseignants
------------------------	--	---

Questions posées aux répondants : Pour chacun des éléments suivants, veuillez me dire si les citoyens ordinaires et les médias d'information devraient avoir le droit d'obtenir ces informations du gouvernement, ou si le gouvernement devrait être autorisé à garder les informations hors de portée du public ?

* Les questions sur les budgets et les salaires des collectivités locales n'ont pas été posées aux Seychelles.

Figure 3 : Accès aux informations détenues par les autorités publiques | 39 pays | 2021/2023

100%

80% 60% 40% 20% 0%

Pas très/Pas du tout probable

Contrats du gouvernement local	Quelque peu/Très probable Plans de développement et budgets du gouvernement local Budget d'une école de la localité
--------------------------------	---

Questions posées aux répondants : Quelle est la probabilité que vous obteniez les informations suivantes du gouvernement ou d'autres institutions publiques, ou n'en avez-vous pas suffisamment entendu pour vous prononcer :

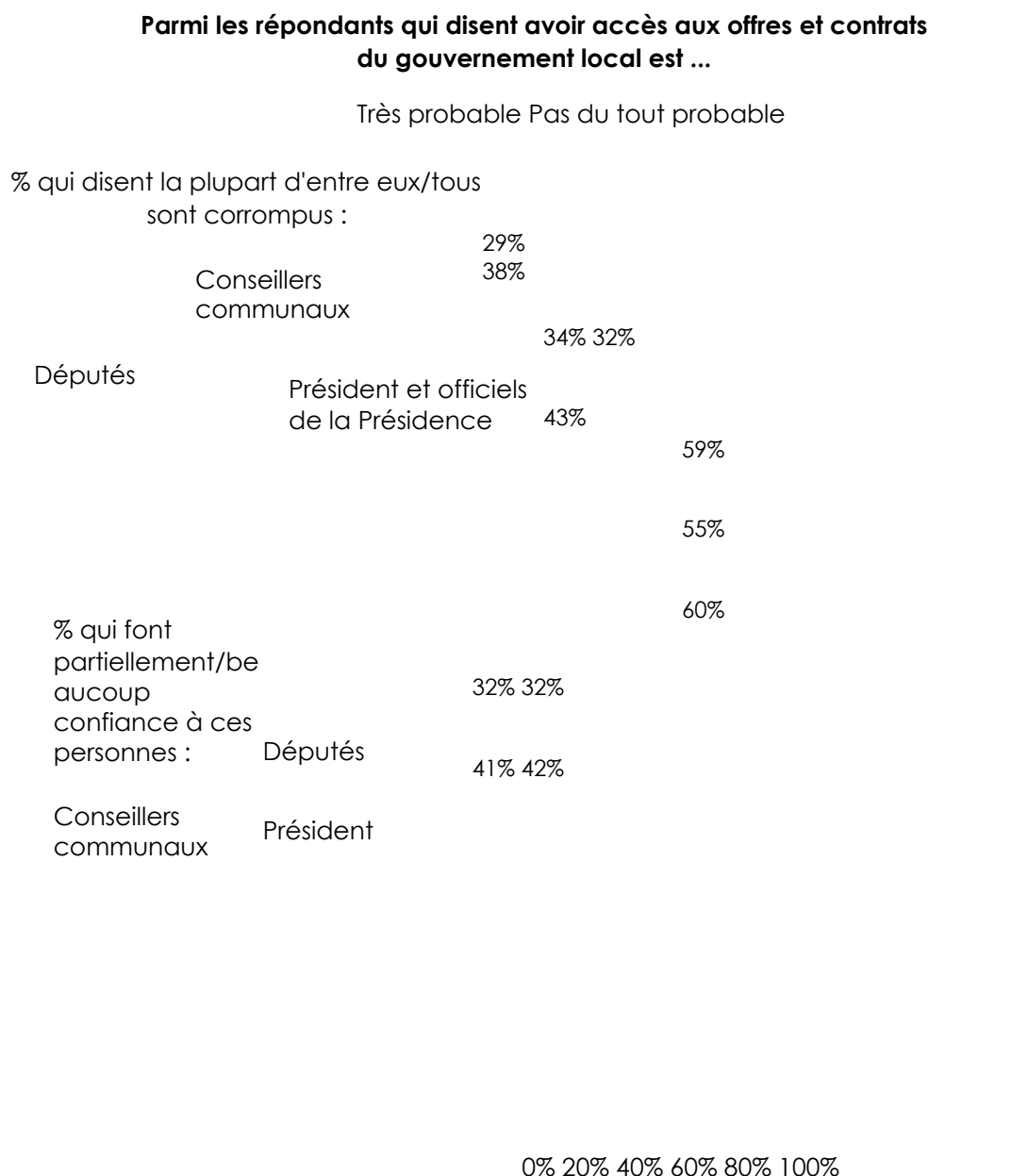
Si vous avez contacté l'école de la localité pour vous enquérir du budget de l'école et de l'usage qui a été fait des fonds ?

Si vous avez contacté la municipalité ou mairie pour vous enquérir des plans de développement et budget local ?

Si vous avez contacté votre municipalité ou mairie pour demander à voir un contrat ou un achat financé par le gouvernement ?



Figure 4 : Accès à l'information et perceptions des représentants du gouvernement
| 39 pays | 2021/2023



Questions posées aux répondants :

Quelle est la probabilité que vous obteniez l'information suivante du gouvernement ou d'autres institutions publiques, ou n'en avez-vous pas suffisamment entendu pour vous prononcer ? Selon vous, combien des personnes suivantes sont impliquées dans des affaires de corruption, ou n'en avez-vous pas suffisamment entendu parler pour vous prononcer ? A quel point faites-vous confiance à chacune des institutions suivantes, ou n'en avez-vous pas suffisamment entendu parler pour vous prononcer ?

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Hassana Diallo

Chargé des communications pour l'Afrique Francophone d'Afrobarometer

Téléphone : +221 77 713 72 53

Email : hdiallo@afrobarometer.org

Visitez-nous sur www.afrobarometer.org.

Suivez #VoicesAfrica.



[/Afrobarometer](#)



[@Afrobarometer](#)



[/Afrobarometer](#)

Copyright ©Afrobarometer 2024 5